

Rapport de commission

Étude de la motion : « Pour une protection renforcée des habitants, des aînés et de la jeunesse lors des manifestations communales »

Membres : Vincent Dutour (Président), Julian Ramazzina (Vice-Président), Bénédicte de Raemy, Pablo Garcia Herrera, Mathieu Geinoz, Stéphane Hilty, Fabrice Meid, Alan Torselletti, Mauro Tessari.

Déléguee du CA : Gaëlle Giuntini-Favre

Dates des séances : 05.05 2026, 08.06.2026

Mandat :

Lors de la séance du 15 janvier 2026, le Conseil municipal a mandaté la commission Territoire, Sécurité et Mobilité, afin d'examiner la motion « Pour une protection renforcée des habitants, des aînés et de la jeunesse lors des manifestations communales ».

Analyse de la commission :

La commission chargée d'examiner la motion « Pour une protection renforcée des habitants, des aînés et de la jeunesse lors des manifestations communales » a procédé à l'étude de cet objet avec attention. Elle constate que cette motion poursuit un objectif clair de renforcement de la sécurité lors des manifestations organisées sur le territoire communal, tout en cherchant à définir un cadre lisible pour les organisateurs et pour la commune.

La commission partage le constat que les manifestations communales jouent un rôle important dans la vie locale. Elles rassemblent un public varié, souvent intergénérationnel, et contribuent à la convivialité ainsi qu'à l'animation de la commune. Selon leur nature, leur ampleur et leur déroulement, elles peuvent toutefois nécessiter un dispositif particulier en matière de sécurité et de prévention.

La commission relève que la présence de samaritains, de pompiers volontaires et, selon les cas, d'agents de sécurité privés constitue une réponse adaptée aux besoins identifiés. Un tel dispositif permet de mieux protéger les participants, d'anticiper les situations sensibles et de soutenir les organisateurs bénévoles dans l'accomplissement de leur tâche.

La commission rappelle que les coûts liés à l'organisation d'une manifestation doivent, en principe, être assumés par l'organisateur. Cette règle correspond à une logique de responsabilité et de bonne gestion, notamment lorsque la manifestation génère des recettes ou des bénéfices susceptibles de contribuer à couvrir ces charges.

La commission souligne que des critères ont été étudiés et posés afin de déterminer les manifestations pour lesquelles un dispositif renforcé est nécessaire. Ces critères portent notamment sur le type de manifestation, le lieu de déroulement, le nombre de participants attendus, la durée de l'événement, le public visé, la présence éventuelle d'alcool, ainsi que le niveau de risque prévisible. Ils doivent désormais être testés dans la pratique afin d'en vérifier la pertinence et l'efficacité, et, si nécessaire, d'en ajuster l'application sur la base de l'expérience.

La commission estime que cette démarche est équilibrée. Elle permet à la commune de fixer un cadre clair pour la sécurité des manifestations, tout en maintenant le principe selon lequel l'organisateur assume les charges de son événement. Elle répond ainsi à un souci de prévention et de responsabilité.

Vote et conclusion du rapport :

Les éléments suivants sont soumis au vote :

- Validation des critères et du questionnaire pour les manifestations ;
- Vote de la motion.

La commission :

- ***accepte à l'unanimité.***

En conséquence, la commission vous recommande d'accepter ce rapport, en précisant que les coûts sont en principe à la charge de l'organisateur, que les critères ont été étudiés et posés et que leur application devra être testée dans la pratique.

Elle invite le Conseil administratif à :

- Mettre en application les critères en les soumettant à plusieurs organisateurs de manifestations afin d'évaluer leur pertinence et, le cas échéant, les adapter.

Pour la commission CTSM,

Vincent Dutour
Président

Annexes :

- *Grille interne d'analyse*
- *Questionnaire manifestation*

Grille interne d'analyse

Qualification des risques liés aux manifestations

Document à usage communal. L'association ne choisit pas son niveau de risque : elle remplit le questionnaire. La commune applique ensuite cette grille pour déterminer le niveau de traitement et les mesures proportionnées.

1. Logique de classement

Résultat du questionnaire	Niveau proposé
Aucun facteur sensible significatif	Niveau 1 - Standard
1 à 2 : facteurs sensibles	Niveau 2 - Vigilance renforcée
3 facteurs sensibles ou plus	Niveau 2 - renforcé ou Niveau 3 selon appréciation
1 facteur critique	Niveau 3 - Dispositif spécifique
Cumul alcool + public jeune + horaire tardif	Niveau 3 automatique
Cumul public vulnérable + évacuation difficile	Niveau 3 automatique
Plus de 1'500 personnes	Niveau 3 / procédure cantonale renforcée

2. Niveaux de traitement

Niveau	Profil	Traitement	Exemples de mesures
1 - Standard	Aucun facteur sensible significatif	Validation simple	Responsable identifié, RC, horaires, informations de base
2 - Vigilance renforcée	Un ou plusieurs facteurs sensibles	Analyse ciblée	Plan simple, mini-concept, mesures alcool/bruit/secours selon cas
3 - Dispositif spécifique	Cumul de risques ou facteur critique	Coordination renforcée	Conditions particulières, pompiers/samaritains/sécurité privée/police selon risque

3. Facteurs sensibles à cocher

Facteur sensible	Oui	Commentaire / point de vigilance
Alcool	☐	Règles mineures, ivresse, responsable bar, affichage
Public jeune ou mineurs nombreux	☐	Contrôle âge, entrée, sortie, encadrement
Public âgé ou vulnérable	☐	Secours, évacuation, accès ambulance
Fin après 22h	☐	Bruit, voisinage, sortie du public
Fin après minuit	☐	Risque renforcé bruit/ordre public
Musique amplifiée	☐	Horaires, orientation sono, information riverains
Plein air proche habitations	☐	Tranquillité publique
Salle fermée / évacuation à surveiller	☐	Capacité, sorties, cheminements
Cuisine / gaz / feu / friteuse	☐	Extincteurs, emplacement, contrôle installation
Tente / scène / installation provisoire	☐	Structure, électricité, stabilité
Domaine public / circulation impactée	☐	Balisage, stationnement, cheminements
Accès secours potentiellement contraint	☐	Pompiers/ambulance à garantir
Antécédent d'incident ou de plainte	☐	Mesures renforcées à envisager

4. Facteurs critiques

Situation constatée	Conséquence proposée
Alcool + public jeune + horaire tardif	Analyse ordre public; sécurité entrée; contrôle âge; lien police
Alcool + musique amplifiée + fin après minuit	Conditions renforcées sur horaires, bruit, vente alcool et sortie du public
Public vulnérable nombreux + évacuation complexe	Analyse sanitaire/évacuation; pompiers ou samaritains à envisager
Salle fermée + forte capacité + sorties/accès à vérifier	Plan d'évacuation; jauge; contrôle sorties et accès secours
Gaz / feu / structures importantes + public dense	Avis technique ou feu à envisager; extincteurs; contrôle installation
Impact important sur circulation ou accès secours	Coordination mobilité/police; balisage; maintien des accès secours
Antécédent d'incident ou manifestation déjà sensible	Niveau 3 sauf justification contraire
Plus de 1'500 personnes	Procédure cantonale renforcée; concepts spécifiques selon exigences applicables

5. Mapping des risques vers les mesures

Risque dominant	Mesures possibles à demander ou imposer
Alcool	Contrôle âge, bracelets/tampons, affichage, responsable bar, fin de vente anticipée
Public jeune / soirée tardive	Sécurité à l'entrée, contrôle accès, gestion sortie, contact police si nécessaire
Public âgé / vulnérable	Samaritains ou pompiers de garde, accès ambulance, briefing évacuation
Evacuation / salle fermée	Capacité maximale, sorties dégagées, plan d'évacuation, responsable salle
Cuisine / gaz / feu	Extincteurs, emplacement sécurisé, contrôle des installations
Bruit / voisinage	Horaire limite, orientation sono, information riverains, baisse progressive du volume
Domaine public / circulation	Plan de circulation, balisage, accès secours, stationnement, sécurité piétons
Forte affluence	Gestion des flux, entrées/sorties séparées, comptage du public

6. Pièces à demander selon le niveau

Pièce	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Formulaire de demande	Oui	Oui	Oui
Assurance RC	Oui	Oui	Oui
Plan simple du site	Si utile	Oui	Oui
Concept sécurité simplifié	Non	Oui	Oui
Concept sanitaire	Non	Si public vulnérable / forte affluence	Oui si nécessaire
Plan évacuation	Non	Si salle / tente / forte affluence	Oui
Mesures alcool	Si alcool	Oui si alcool	Oui
Mesures bruit	Si musique	Oui si musique	Oui si risque élevé
Coordination services	Non	Si nécessaire	Oui

Questionnaire manifestation

Informations à transmettre à la commune

Ce questionnaire permet à la commune d'évaluer le niveau de traitement nécessaire pour une manifestation. L'association fournit des informations factuelles ; la commune détermine ensuite, si besoin, les mesures proportionnées à prévoir. L'objectif est de sécuriser sans complexifier inutilement l'organisation associative. Pour les manifestations récurrentes, ce formulaire peut être rempli une seule fois, sous réserve d'annoncer à la commune tout changement notable avant la prochaine édition.

1. Informations générales

Nom de l'association	...
Nom de la manifestation	...
Responsable sur place le jour J	Nom, fonction, téléphone, e-mail
Date(s) et horaires	Début / fin, montage et démontage si nécessaire
Lieu précis	Nom du site, adresse, salle ou espace extérieur
Nombre de personnes attendues	Estimation totale
Nombre maximal présent simultanément	Capacité ou jauge prévue
Assurance RC manifestation	Oui / Non - attestation à joindre si disponible

2. Public attendu

Question / information	Oui	Non
Le public sera-t-il majoritairement composé de mineurs ou de jeunes ?	☐	☐
Des personnes âgées seront-elles nombreuses ?	☐	☐
Des enfants seront-ils présents en nombre important ?	☐	☐
Des personnes à mobilité réduite ou vulnérables sont-elles attendues ?	☐	☐
La manifestation est-elle ouverte au public ?	☐	☐
Une entrée payante ou un contrôle d'accès est-il prévu ?	☐	☐

3. Alcool et restauration

Question / information	Oui	Non
De l'alcool sera-t-il vendu ou distribué ?	☐	☐
Des alcools forts seront-ils proposés ?	☐	☐
Un contrôle de l'âge est-il prévu ?	☐	☐
Le personnel du bar sera-t-il briefé sur les règles alcool / mineurs / ivresse ?	☐	☐
Des boissons sans alcool seront-elles proposées ?	☐	☐
De la nourriture sera-t-elle préparée sur place ?	☐	☐
Utilisation de gaz, friteuse, grill, cuisine temporaire ou flamme ?	☐	☐

4. Horaires, bruit et voisinage

Question / information	Oui	Non
La manifestation se termine-t-elle après 22h ?	☐	☐
La manifestation se termine-t-elle après minuit ?	☐	☐
Y aura-t-il de la musique amplifiée ?	☐	☐
L'événement se déroule-t-il en plein air ?	☐	☐
Des habitations sont-elles proches du site ?	☐	☐
Une information aux riverains est-elle prévue ?	☐	☐

5. Lieu, évacuation et technique

Question / information	Oui	Non
La manifestation se déroule-t-elle dans une salle fermée ?	☐	☐
Le public sera-t-il principalement assis ?	☐	☐
Les sorties de secours sont-elles clairement identifiées et dégagées ?	☐	☐
Des tentes, scènes, podiums ou gradins sont-ils prévus ?	☐	☐
Des installations électriques provisoires sont-elles prévues ?	☐	☐
L'accès des pompiers est-il garanti en tout temps ?	☐	☐
L'accès ambulance est-il garanti ?	☐	☐

6. Circulation et domaine public

Question / information	Oui	Non
La manifestation occupe-t-elle le domaine public ?	☐	☐
Des places de stationnement seront-elles supprimées ou modifiées ?	☐	☐
La circulation automobile sera-t-elle perturbée ?	☐	☐
Les cheminements piétons seront-ils modifiés ?	☐	☐
Des traversées piétonnes devront-elles être sécurisées ?	☐	☐
Les transports publics seront-ils impactés ?	☐	☐

7. Pièces à joindre selon la situation

Pièce	Quand la joindre ?
Plan simple du site	Si salle, espace extérieur, buvette, scène, tente ou public nombreux
Attestation RC	Dans tous les cas, si disponible
Mesures alcool	Si alcool vendu ou distribué
Mesures bruit / voisinage	Si musique amplifiée, plein air ou fin tardive
Mesures sanitaires	Si public vulnérable, forte affluence ou accès secours sensible
Autorisations spéciales	Selon occupation du domaine public, vente d'alcool, structures, etc.

8. Engagement de l'association

Je soussigné(e), représentant(e) de l'association, certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à respecter les exigences fixées par la commune dans l'autorisation éventuelle.

Date	...
Nom et fonction	...
Signature	...